

**Département d'études anglaises**  
**Cheminement type**

**Mineure en études anglaises**  
**1-135-4-0 (1 an à temps plein)**

**IMPORTANT** : Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit choisir entre l'orientation Littérature et culture et l'orientation Langue et culture. La demande doit être faite auprès de la responsable de la gestion des dossiers étudiants.

Automne	OU	Hiver
<b>Cours obligatoires en première année</b>		
ANG1052, Grammar 1 (OPT.)**	<b>OU</b>	ANG1053, Grammar 2 (OPT.)**
ANG1103, Composition Critical Writing (OPT.)*  Les étudiants de ce programme se verront inscrire ce cours après la passation du test		ANG1104, Composition Writing and Research (OPT.)*  Les étudiants de ce programme se verront inscrire ce cours après la passation du test
<b>IMPORTANT</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Le choix des cours de langue de type (ANG19...) se fait en fonction du résultat de l'examen d'admission</li><li>Tous les crédits de la Mineure en études anglaises sont à Option.</li></ul>		
<b>*Les cours ANG1103 ou ANG1104, doivent être suivis obligatoirement dès la première année</b>		
<b>**</b> Selon le résultat à l'examen d'admission, l'étudiant doit suivre les cours de grammaire à l'automne ou à l'hiver. Soit ANG1052, Grammar 1 ou ANG1053, Grammar 2.		
<b>**</b> L'étudiant n'aura accès aux cours de niveau 2000 <b>qu'après avoir suivi 15 crédits</b> de niveau 1000.		

**À RETENIR**

- Pour tous les programmes, l'étudiant doit s'assurer de suivre le nombre minimum de crédits, mais de ne pas dépasser le nombre maximum de crédits dans chaque bloc.
- Les étudiants qui ne peuvent pas s'inscrire à 5 cours par trimestre doivent retarder un cours à option ou au choix plutôt que les cours obligatoires.
- Un cours **AU CHOIX** est un cours qui n'est pas compris parmi ceux listés dans votre programme : vous pouvez choisir n'importe quel cours de niveau universitaire, de sigle autre qu'ANG.
- Un cours est dit **HORS PROGRAMME** s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit.

**ATTENTION, VOUS DEVEZ VOUS ASSURER :**

**de respecter les dates limites de modification de votre choix de cours et d'abandon de cours. Veuillez consulter le calendrier des études à la page :**

<https://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/calendriers-universitaires/#c183153>

<p>N.B. Pour toute question relative à votre choix de cours, consultez votre responsable de dossiers étudiants (C-8094, Pavillon Lionel-Groulx).</p>
--